



## **Bulletin d'inscription E-LEARNING** **Années 2019-2021**

Nom : ----- Prénom: -----

N° carte d'identité / Passeport : -----

Téléphone fixe : -----Téléphone Portable : -----

Adresse : -----

Ville :----- Code Postal:----- Pays : -----

E-mail : -----

Date et Lieu de Naissance : -----

Nationalité : -----

Situation Personnelle : ----- Nombre d'enfants : -----

Profession : ----- Niveau d'études : -----

Veuillez joindre une photocopie de votre pièce d'identité ou passeport  
**Je déclare avoir pris connaissance de l'envoi par le Collège des Thérapies  
Alternatives Sitré Haïm, de sms, de mails, de WhatsApp**

**Je m'engage, lors de mon inscription, à régler au CTA Sitré Haïm, la totalité de la formation en 2 ans en Thérapie Lumière et Su Jok, d'un montant de ..... euros pour 2 ans en ..... Mensualité(s) (de 1 à 24 mensualités maximum) de ..... euros chacune.**

Date : ----- Nom : ----- Signature : -----



## **Conditions & Règlement pour la formation en ligne (E-learning) (formation théorique uniquement)**

### **1. Les inscriptions**

**1.1** Les présentes conditions générales d'inscription ont pour l'objet l'inscription aux programmes de formation en ligne (E-learning) du Collège des Thérapies Alternatives (CTA) Sitré Haïm et de prestations annexes à partir du site internet [www.ctasitrehaïm.com](http://www.ctasitrehaïm.com)

**1.2** Les formations E-learning du CTA Sitré Haïm s'adressent à toute personne ayant atteint la majorité légale dans son pays.

**1.3** Chaque candidat à l'inscription doit remplir les conditions d'admission de l'entrée en formation.

**1.4** L'inscription se déroule en 2 étapes :

a. Retourner le bulletin d'inscription et le règlement dûment remplis et signés, par mail : [cta.sitrehaïm@gmail.com](mailto:cta.sitrehaïm@gmail.com)

b. Contacter le service des inscriptions afin de régler les frais de scolarité par téléphone ou par mail. (Tél : 01-86 98 41 40 - numéro français, ou par mail : [cta.sitrehaïm@gmail.com](mailto:cta.sitrehaïm@gmail.com))

### **2. Les études**

**2.1** La durée de la formation E-learning en Thérapie Lumière et Su Jok s'étend sur 2 années.

**2.2** La formation E-learning comprend 272 heures de cours (68 cours en vidéos) validés par des examens écrits.

### **3. Les examens et diplômes**

**3.1** Les examens en Thérapie Lumière et en Su Jok sont organisés au terme de chaque sujet étudié.

**3.2** Un sujet dans lequel l'étudiant aura obtenu une note égale ou supérieure à 80/100 sera validé. Des examens de rattrapage seront proposés à l'étudiant n'ayant pas atteint la note minimale.

**3.3** Un diplôme en Thérapie Lumière et Su Jok (formation théorique) sera délivré aux étudiants ayant suivi la totalité des cours (68 cours en 2 ans) et dont les examens ont été validés. Ils devront afin de recevoir leur diplôme s'être conformés au règlement de la formation en ligne du Collège des Thérapies Alternatives CTA Sitré Haïm et ils devront avoir réglé la totalité des frais de scolarité.

**3.4** La formation E-learning du CTA Sitré Haïm est sanctionnée par un diplôme du Collège des Thérapies Alternatives Sitré Haïm en Thérapie Lumière et de Su Jok (formation théorique).



**3.5** Le CTA Sitré Haïm se réserve le droit de modifier le programme de la formation en ligne.

#### **4. Les frais de scolarité**

**4.1** Les frais de la formation en ligne doivent être réglés uniquement par carte bancaire de 1 à 24 mensualités égales.

**4.2** Le paiement en mensualités des études aux CTA Sitré Haïm donneront accès aux vidéos des cours et aux examens.

**4.3** Dans le cas où un étudiant serait dans l'obligation d'annuler ses études, tous les frais de scolarité lui seront prélevés. Il pourra compléter sa formation en cours dans un délai de 2 ans maximum. Ce délai dépassé, l'étudiant n'aura plus accès à sa formation et ne pourra prétendre à aucun remboursement des frais de scolarité. Il devra, afin de reprendre sa formation, s'acquitter à nouveau des frais de scolarité.

#### **5. Engagement de l'étudiant**

**5.1** Le présent code de conduite de l'élève vise à rappeler la mission du Collège des Thérapies Alternatives Sitré Haïm ainsi que ses attentes envers les comportements et les agissements de ses membres. Par la signature de ce code, l'étudiant s'engage à se conformer à l'ensemble des règlements, déclarations, directives ou autres règles qui lui sont applicables.

Le Collège des thérapies Alternatives Sitré Haïm a pour mission de donner une formation de qualité en Thérapie Lumière et en Su Jok, et d'apprendre à exploiter les outils appropriés afin de soulager et de soigner.

En raison de l'importance de sa mission, le Collège des Thérapies Alternatives Sitré Haïm s'attend à ce que les élèves et futurs thérapeutes, connaissent et respectent les différentes règles de conduite s'appliquant à leur activités quotidiennes et à leur domaine respectif. Cette mission porte plus spécifiquement en elle-même l'obligation morale pour tous de professer et de mettre en oeuvre les plus hauts standards de probité dans toutes leurs activités. La direction, le personnel et les étudiants du collège des Thérapies Alternatives Sitré Haïm ont pour devoir d'oeuvrer selon les normes les plus strictes d'éthiques et d'intégrité intellectuelle. La conduite d'une personne doit être guidée par la franchise, l'honnêteté et le plus grand respect d'autrui.

Chaque étudiant se doit de respecter, dans toutes ses activités au sein du Collège des Thérapies Alternatives Sitré Haïm ou à l'extérieur, les différents devoirs et responsabilités qui lui sont imposés, notamment en matière de propriété intellectuelle, de confidentialité, d'éthique ou lors de l'utilisation des différentes ressources mises à sa disposition.

L'inscription à la formation en ligne est nominative. Les cours et examens sont destinés aux étudiants inscrits et qui se sont acquittés du paiement des frais scolaires et ne

# SITRÉ HAÏM

## Collège des **T**hérapies **A**lternatives

peuvent en aucun cas bénéficier à une tiers personne non inscrite. Il est formellement interdit d'enregistrer les cours en ligne (E-learning) du Collège des Thérapies Alternatives CTA Sitré Haïm et/ou leurs examens. il est également interdit, pendant et après la période de formation, de communiquer les cours et/ou les examens dans leur totalité ou partiellement que ce soit en vidéos, en audio, à l'écrit ou oralement.

Tout étudiant ne respectant pas ces règles de confidentialité sera exclu de la formation et ne bénéficiera pas du remboursement des frais scolaires engagés.

L'étudiant ne pourra pas invoquer l'ignorance des règles adoptées par le Collège des Thérapies Alternatives Sitré Haïm qui lui sont applicables.

**5.2** Je déclare avoir lu et pris connaissance des règlements, déclarations, politiques, directives et autres règles adoptés par le collège des Thérapies Alternatives Sitré Haïm qui me sont applicables et je m'engage à en respecter l'esprit et la lettre pendant toute la durée de mes études.

Nom : .....Prénom : .....

N° d'identité (carte d'identité ou passeport) : .....

Date : ..... Signature : .....